

Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit à l'Infolettre de la PEIDD.
Pour se désinscrire [suivre ce lien](#).



peidd.fr Plateforme d'Echanges et d'Information
Drogues et Dépendances Outre-Mer



Infolettre mensuelle

Août 2018 - Infolettre n°84

La MILDECA et la Préfecture de La Réunion ont engagé une réflexion, visant à faire évoluer la PEIDD, en synergie avec les objectifs du projet régional de santé (PRS) 2018/2027 (en cours de finalisation) de l'Agence Régionale de Santé.

Les nouvelles missions de la plateforme bénéficieront au réseau des acteurs de La Réunion et de Mayotte en tenant compte de leur interaction avec les pays de la zone Océan Indien, et n'intègrent plus les Départements Français d'Amérique.

Les abonnés de la zone Caraïbes seront automatiquement désabonnés dès le 15 octobre 2018, sauf demande contraire à l'adresse peidd@saome.fr en mentionnant l'adresse mail concernée.



Etudes et observations

Réponses du secteur de l'éducation à la consommation d'alcool, de tabac et de drogues. UNODC et OMS. 2018

[En savoir plus](#)

Cannabidiol (CBD) le point sur la législation. MILDECA. Juin 2018

[En savoir plus](#)

Synthèse de la première journée nationale de la recherche en alcoologie du 13 mars 2018 à Paris. SFA et FFA

[En savoir plus](#)



Prise en charge sanitaire et sociale

Projet territorial de santé mentale : Les soins, accompagnements et services attendus sur les territoires de santé mentale. Ministère des Solidarités et de la Santé. Juin 2018

[En savoir plus](#)

« Comment aider un proche malade psychique confronté à la justice pénale ? ». Guide de l'UNAFAM. Mai 2018

[En savoir plus](#)

Brochure « Du plaisir à l'excès : la question du jeu excessif ». IFAC. 2018

[En savoir plus](#)



Initiatives en régions



974 La Réunion

#MoisSansTabac 2018 : Actions proposées aux acteurs réunionnais

pour s'y préparer. Entre le 10 et le 25 septembre 2018

[En savoir plus](#)

Formations DPC « Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ». Inter URPS de La Réunion - Tip@santé. Entre septembre et octobre 2018

[En savoir plus](#)

Formations DPC sur l'Ensemble des Troubles Causés par l'Alcoolisation Fœtale. Centre Ressources ETCAF et Réseau Périnatal Réunion. Entre septembre et novembre 2018

[En savoir plus](#)

MAIS AUSSI ...

Succès de la première édition du « Challenge BPDJ 974 », à La Possession, le 11 juillet 2018

[En savoir plus](#)



976 Mayotte

#MoisSansTabac 2018 : Actions proposées aux acteurs mahorais pour s'y préparer. Entre le 03 et le 06 septembre 2018

[En savoir plus](#)

Formations DPC en visio-conférence pour les professionnels mahorais « Comment prescrire et accompagner le sevrage tabagique de vos patients ». Inter URPS de La Réunion - Tip@santé. Entre septembre et octobre 2018

[En savoir plus](#)

MAIS AUSSI ...

La communauté des communes de Petite Terre retenue par la MILDECA pour porter un projet de sensibilisation et de lutte contre les addictions, de septembre 2018 à août 2019

[En savoir plus](#)



Focus



L'amélioration du parcours de soins des personnes souffrant de déficiences auditives à La Réunion

Les déficiences auditives, reconnues comme un handicap, sont une altération de l'audition allant jusqu'à l'absence totale de perception auditive (surdité).

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « plus de 5% de la population mondiale, soit 360 millions de personnes, souffrent de déficience auditive incapacitante ».¹

En métropole, les prévalences estimées de la déficience auditive sont de 89.2

pour mille habitants (HID 1998-1999). A La Réunion, elles seraient deux fois moins importantes, soit de 44.4 pour mille habitants (HID 2004).²

« **Cette privation sensorielle est très pénalisante** (...). D'une part, le malentendant ne peut pas communiquer directement avec ses semblables ; il est également privé des moyens omniprésents de diffusion de la parole (téléphone, radio, annonces sonores...). D'autre part, n'ayant qu'une écoute fragmentaire de son environnement, le sourd perd partiellement la fonction d'alerte. Il a des difficultés à adapter son comportement à la situation présente et à anticiper le proche avenir. (...)

En raison de leur impact sur les possibilités de communiquer avec autrui, les déficiences auditives sont susceptibles de retentir à la fois sur l'éducation et la scolarité, la vie professionnelle, l'ensemble de la vie sociale. »

« Depuis quelques années, une attention particulière est portée à la question de la **souffrance psychique des personnes sourdes, malentendantes et/ou ayant des troubles de l'audition** (...). » Les résultats de plusieurs enquêtes à ce sujet « font état d'**indicateurs de santé psychique particulièrement dégradés**. Les **liens entre santé mentale et surdité** ont parallèlement été clairement identifiés (...). »³

Substances psychoactives et conduites addictives chez les personnes sourdes et malentendantes

« Peu de données sont disponibles en France comme à l'étranger sur les consommations de substances psychoactives (SPA) au sein des populations sourdes, malentendantes ou ayant des troubles de l'audition.

Dans la mesure où les informations et la communication avec les professionnels de santé sur un registre visuel, en particulier en langue des signes, font souvent défaut, le **niveau de connaissance sur la santé semble plus faible** qu'en population générale (...) et les **messages de prévention mal intégrés**. »³

D'après le communiqué scientifique « Handicap et addictions » du Réseau Régional d'Addictologie, la prévalence des addictions chez les personnes déficientes est plus importante que dans la population générale.⁴

Le baromètre santé sourds et malentendants 2011/2012 de l'INPES (BSSM) indique cependant que « les consommations de substances psychoactives des répondants du BSSM apparaissent globalement à des niveaux égaux ou inférieurs à ceux de la population générale. »

Le BSSM précise que « les personnes se déclarant mal informées sur le tabac sont plus souvent fumeuses que celles indiquant se sentir bien informées (...), un lien qui n'est pas observé en population générale (...). Ce résultat souligne toute l'**importance d'élaborer une stratégie d'information adaptée à ce public** malgré une moindre prévalence. »

« La prévention du suicide et les perspectives de mieux-être passent par l'**adaptation de programmes de prévention** aux populations sourdes, malentendantes et/ou souffrant de troubles de l'audition et par la **formation des professionnels**. »³



A La Réunion : Association Haut les mains !

En juin 2017, l'Agence Régionale de Santé de l'Océan Indien (ARS OI) a lancé le premier [appel à projets Innovation](#) mobilisant le Fonds d'Intervention Régional (FIR). L'association Haut les mains ! fait partie des 33 projets innovants retenus à La Réunion et à Mayotte, dans le cadre de l'axe 3 portant sur les innovations organisationnelles des prises en charge et accompagnements.

Menée par une équipe mixte sourd / entendant, l'association Haut les mains ! a pour vocation le **développement de l'accessibilité pour les Sourds**.

En effet, selon la chargée de projet Audrey FRAISE, 95% des professionnels interrogés par l'association à La Réunion se disent satisfaits des consultations menées avec leurs patients sourds alors que 95% de ces derniers se disent insatisfaits, sans oser le faire savoir aux professionnels. Ce qui implique souvent une **négligence de leurs problèmes de santé**.

Haut les mains ! vise à **renforcer l'accès à la santé des personnes en situation de handicap. Il s'agit de former des professionnels de santé afin de les aider à accompagner les personnes sourdes :**

- **En les sensibilisant à la surdité et aux enjeux de communication**
: 3 séances sont prévues,
 - Le 19 septembre 2018, entre 13 heures et 16 heures 30 (horaires à préciser), à la salle de Kerveguen, 17 rue Gabriel de Kerveguen, à Sainte Clotilde ;
 - Le 30 octobre 2018, de 9 heures à midi, dans les locaux de l'ARS Savannah, à Saint Paul ;
 - Une séance en novembre (date à définir).
- **En les guidant sur les particularités des prises en charge** : 4 ateliers pratiques, 1 par bassin (dates à définir).
- **En les formant aux bases de la langue des signes** : 1 formation pour 15 personnes est prévue fin 2018 / début 2019 (dates à définir).



Actions gratuites et ouvertes à tous les professionnels de la santé.

L'association a mis en ligne un **questionnaire à l'attention des professionnels de santé afin d'évaluer leurs besoins de se former en langue des signes** ([accéder à ce questionnaire](#)).

Haut les mains ! peut **intervenir à la demande des professionnels** afin de les sensibiliser à cette problématique. Ainsi, une séance est prévue à la Kaz'OTE avec les professionnels médico-sociaux en vue de l'accompagnement et la prise en charge addictologique de ce public spécifique.

Pour plus d'information, contactez l'association Haut les mains !

contact@hautlesmains.re

Audrey Fraise, chargée de projet - 06.92.86.82.85

[Fiche de présentation du projet](#)

Références bibliographiques :

¹ [Surdité et déficience auditive. OMS](#) (Organisation mondiale de la Santé). Mars 2018

² [Les déficients auditifs à La Réunion - Les apports de l'enquête handicaps - incapacités - dépendances à La Réunion \(HID 2004\)](#). Document réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé de La Réunion. Mars 2008

3 [Baromètre santé sourds et malentendants 2011/2012 de l'INPES \(BSSM\)](#)

4 [Communiqué scientifique du Réseau Régional d'Addictologie \(SAOME\) sur « Handicap et addictions »](#), Juillet 2017



Agenda national et international

Formation de formateurs « Prévention des conduites addictives en milieu professionnel » en octobre 2018. MILDECA, DGT et EHESP. Candidatures jusqu'au 04 septembre 2018

[En savoir plus](#)

« Science, drogues et addictions » Journée d'échanges et Prix scientifique 2018. MILDECA, OFDT. A Paris. Le 26 novembre 2018

[En savoir plus](#)

12e congrès de la Société Francophone de Tabacologie. A Montpellier. Les 29 et 30 novembre 2018

[En savoir plus](#)



Vous aussi

Vous pouvez consulter les [lettres d'information déjà publiées](#).

Vous souhaitez annoncer un événement (formation, journée de prévention, colloque...) ou faire partager le bilan d'une action en lien avec une addiction ou le trafic de drogues : pour une parution dans une prochaine Infolettre, transmettez-nous vos informations avant le 5 de chaque mois par mail à : peidd@saome.fr.



© 2018 SAOME

Cet email a été envoyé à {EMAIL}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur SAOME.

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

